

Rappel pour médecin de clinique référent et son personnel

*Ne pas appeler à l'Accueil
Clinique pour cet algorithme

- Vérifier le numéro de téléphone du patient
- Bien remplir (voir * ci-bas), signer, faxer (Guichet d'accès aux soins de santé courants : **514 334-9451**) et conserver au dossier les documents suivants :
 - L'ordonnance individuelle standardisée
 - Dans ce document, remplir l'**encadré A**, prévoir quel médecin fera le suivi si nécessaire. Si c'est vous (ou un membre de votre clinique), y indiquer la date et le numéro de téléphone pour vous rejoindre.
 - Les **2** ordonnances pour la pharmacie
 - Dans le document **ordonnance d'antibiotique PO**, inscrire la date de début des traitements antibiotiques IV dans l'**encadré B**

*Les informations des **2 encadrés** sont nécessaires pour assurer le cheminement suivant :

Une évaluation de l'évolution de la cellulite sera faite par le personnel infirmier du CLSC 48h après le début du traitement, 7 jours/7.

-Si l'évolution clinique est adéquate, le patient basculera aux antibiotiques PO. Il n'y aura pas de suivi par un médecin.

-Si l'évolution est différente de celle attendu (voir algorithme), le CLSC organisera un suivi avec un médecin selon le choix que vous aurez fait dans l'**encadré A**. Dans ce cas, nous suggérons une évaluation médicale 48h après le début du traitement.

-Si le suivi n'est pas assuré par le médecin référent, il sera assuré par la médecine de jour **de HSCM** (microbiologie) de cette façon:

-Début du traitement du samedi au mercredi inclus : prévoir le suivi en médecine de jour 48h post début du traitement IV.

-Début du traitement le jeudi ou le vendredi : prévoir le suivi en médecine de jour le prochain jour ouvrable. Le traitement IV sera continué jusqu'à ce moment.

- Donner au patient le feuillet explicatif
- Aviser le patient de se rendre directement chez lui pour attendre l'appel du Guichet d'accès aux soins de santé courants (dans les prochaines 2 heures ouvrables).
- Après 16h sur semaine ou après midi (12h) le weekend / férié, considérez si le patient peut attendre le lendemain pour sa première dose d'atb IV. Si cela n'est pas sécuritaire, référez à l'urgence.
- Si problème (fin de semaine / fériés) : Infirmière guichet de garde : 514-748-6400, poste 73 702

ACCUEIL CLINIQUE
ORDONNANCE INDIVIDUELLE STANDARDISÉE

Nom _____ RAMQ _____

Cellulite – antibiothérapie ambulatoire

- La personne référée répond aux critères universels d'admissibilité à l'accueil clinique et ne présente aucune des contre-indications spécifiques à la situation clinique visée par la présente référence.**

Contre-indications : porteur SARM, utilisateur de drogue IV, obésité morbide IMC > 40, douleur importante non soulagée par analgésie, plaie nécessitant du débridement, pied diabétique (mal perforant), immunosuppression, sous chimiothérapie, hémodialyse, doute de bursite / tenosynovite / arthrite septique / ostéite, cellulite faciale, abcès dentaire surinfecté, cellulite secondaire à ischémie aiguë d'une extrémité.

NB. Cellulite avec phlyctènes acceptée sauf si le patient est toxique ou si phlyctènes extensives avec besoin de débridement.

Renseignements cliniques : _____

ATCD pertinents: _____

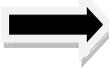
Allergies : _____

Après 16h sur semaine ou après midi le weekend / férié, considérez si le patient peut attendre le lendemain pour sa première dose d'antibiotique IV. Si cela n'est pas sécuritaire, référez à l'urgence.

Ordonnances médicales pour le CLSC

Vérifier le numéro de téléphone du patient et lui donner les documents pertinents

Faxer cette ordonnance au Guichet d'accès aux soins de santé courants (GASSC), **numéro : 514 334-9451**



- Aviser le patient de se rendre directement chez lui pour attendre l'appel du GASSC

Prélèvement sanguin ≤ 24 heures

- FSC - Créatinine - Protéine C réactive
- Culture de plaie, si présence d'une plaie.

Accès périphérique à installer (site d'injection SANS aiguille). Rinçage avec NaCl 0,9% (10ml) après chaque dose d'antibiotique (minimum 2X/jour si antibiotique DIE).

Antibiotique à donner (1 choix seulement):

- Ceftriaxone 2g IV pour q 24h (compatible avec grossesse/allaitement) x 2 à 4 jours et réévaluer
- Si allergie aux céphalosporines ou allergie de type 1 (angio-œdème) aux pénicillines : Clindamycine 900 mg IV q 8h, x 2 à 4 jours et réévaluer

Évaluation à 48h par le personnel infirmier du CLSC. Passage aux antibiotiques PO si bonne évolution.

A - Selon le CLSC, s'il y a besoin d'évaluation par un médecin, indiquez qui fera le suivi à 48h post début du traitement (peut aller jusqu'à 4 jours si Médecine de jour), 1 choix seulement :

- Médecin référent : le (date) _____. Indiquer le numéro pour vous rejoindre ce jour-là _____
- Consultation en Médecine de jour HSCM (possible du lundi au vendredi – voir feuille de rappel) le _____

En tout temps, faire voir par médecin si doute de complication

Informations générales

Signature : _____ Date : _____ Heure : _____

Nom du médecin référant : _____ Numéro de pratique : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

ACCUEIL CLINIQUE

ORDONNANCE MÉDICALE POUR PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

NOM _____

Cellulite – Ordonnance antibiotiques IV

- Faxer** l'ordonnance au Guichet d'accès aux soins de santé courants,
numéro : 514 334-9451

NE PAS REMETTRE CETTE ORDONNANCE AU PATIENT, conserver au dossier

Note au pharmacien : ce patient reçoit les services du CLSC pour ses antibiotiques IV (cellulite). Son traitement va être débuté en mode intraveineux et le passage aux antibiotiques PO est décidé par une infirmière travaillant, au besoin, avec un médecin de famille ou un microbiologiste.

Une évaluation de l'évolution de la cellulite sera faite par le personnel infirmier du CLSC 48h après le début du traitement, 7 jours/7.

-Si l'évolution clinique est adéquate, le patient basculera aux antibiotiques PO (ordonnance sera faxée du CLSC)

-Si l'évolution est différente de celle attendu, le CLSC organisera un suivi avec un médecin entre 48 et 96 h post début du traitement IV

Allergie : _____ **Poids :** _____

Faire un choix seulement :

- Ceftriaxone 2g IV q24h (compatible avec grossesse/allaitement), servir jusqu'à la date de réévaluation (x 2 à 4 jours)
- Si allergie aux céphalosporines ou allergie de type 1 (angio-œdème) aux pénicillines :
Clindamycine 900 mg IV q 8h. servir jusqu'à la date de réévaluation (x 2 à 4 jours)

Pour les 2 antibiotiques : 1 capuchon antiseptique (bouchon), 1 seringues pré-remplies de NaCl 0,9% 10 ml pour rinçage pré et post antibiotique, tampons d'alcool pour désinfection avant le NaCl 0.9% pré-antibiotique, avant l'antibiotique et avant le NaCl 0,9% post-antibiotique (laisser sécher 30 secondes)

Signature du médecin : _____ Nom du médecin référent : _____

Numéro de permis : _____ Date : _____ Heure : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

HSCM0000-(2020-04)V1

ACCUEIL CLINIQUE

ORDONNANCE MÉDICALE POUR
PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

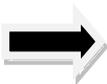
NOM _____

Cellulite – Ordonnance antibiotiques PO

- Faxer** l'ordonnance au Guichet d'accès aux soins de santé courants,
numéro : 514 334-9451

NE PAS REMETTRE CETTE ORDONNANCE AU PATIENT, conserver au dossier

Note au pharmacien : ce patient reçoit les services du CLSC pour ses antibiotiques IV (cellulite). Son traitement a été débuté en mode intraveineux et le passage aux antibiotiques PO est décidé par une infirmière travaillant, au besoin, avec un médecin de famille ou un microbiologiste. Le CLSC vous faxera cette ordonnance au moment, déterminé par l'évolution clinique, de passer des antibiotique IV au PO.



B - Afin de prévoir la durée du traitement PO, il est nécessaire pour le pharmacien de connaître la **date de début des traitements antibiotiques** : _____

Allergie : _____

Faire un choix seulement :

- Céfadroxil**
- DFGe supérieur à 50 mL/min/1,73m² : 1000 mg PO BID
 - DFGe 49 à 30 mL/min/1,73m² : 500 mg PO BID
 - DFGe moins de 30 mL/min/1,73m² : 500 mg PO DIE

pour compléter un traitement total de 7 jours (voir date de début dans l'encadré C) - NR

ou

- Clindamycine 450 mg PO TID pour compléter un traitement total de 7 jours (voir date de début dans l'encadré C) - NR**

Signature du médecin : _____

Nom du médecin référent : _____ Numéro de permis : _____

Date : _____ Heure : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

La cellulite (infection de la peau)

Votre médecin vous envoie à l'accueil clinique parce que :

- vous avez une infection de la peau et les antibiotiques que vous avez reçus n'ont pas réussi à vous guérir,
- ou vous devez recevoir des antibiotiques par une veine (IV)

Qu'est-ce qu'une cellulite et quels sont les symptômes?

De nombreuses bactéries vivent normalement sur notre peau et ne causent aucun problème.

Parfois lorsque la peau est endommagée, des bactéries entrent sous la peau et cause l'infection, qu'on appelle cellulite.

La cellulite amène une inflammation importante de la peau qui peut survenir rapidement. La peau devient rouge, chaude au toucher et de l'enflure est visible autour de la partie infectée.

S'il y a une plaie, il peut y avoir des écoulements de liquide (pus) qui ont une mauvaise odeur.

De la douleur peut aussi apparaître à l'endroit de l'infection.

De la fièvre, des frissons et des malaises sont parfois présents.

La rougeur peut rester plusieurs semaines après la fin du traitement.

Qu'est ce qui met à risque de développer une cellulite?

Pour faire une cellulite, il faut :

- un bris de la peau (porte d'entrée) comme : une plaie d'opération récente, un ulcère, une gerçure, une coupure, une piqûre d'insecte, l'inflammation de la peau (ex : eczéma), un

ongle incarné, une infection à champignons, une morsure, etc.

- les facteurs prédisposant (qui augmentent les chances d'avoir une cellulite): des problèmes de circulation du sang, l'obésité, le diabète, un système immunitaire affaibli, une grossesse, un âge avancé ou avoir eu des traitements de radiothérapie dans le passé.
- une cellulite peut aussi parfois se développer sans porte d'entrée évidente.

Comment le médecin confirme-t-il une cellulite ?

Un examen physique, des tests sanguins et d'autres examens peuvent servir à confirmer la cellulite et à éliminer d'autres maladies possibles (ex : échographie).

L'écoulement de la plaie peut être envoyé au laboratoire pour analyse. Cela permet de connaître la bactérie qui cause l'infection et de donner le bon antibiotique.

C'est important d'aviser le personnel de vos allergies aux antibiotiques.

Si vous avez les symptômes suivants, consulter un médecin :

Le médecin ou une infirmière entourera peut-être au crayon la zone de la rougeur. Si elle s'agrandit et dépasse la ligne de crayon, si la douleur et/ou l'enflure augmentent, aviser le médecin responsable de votre suivi ou l'infirmière de la clinique ambulatoire.

Rendez-vous rapidement à l'urgence, si vous avez :

- fièvre de plus de 38,5°C buccale malgré le traitement, frissons,
- faiblesse généralisée, étourdissement,
- nausées, vomissement,

Comment le médecin soigne-t-il la cellulite?

- L'infection guérit généralement en 1 semaine. Au début le traitement sera avec des antibiotiques dans les veines.
- Ensuite, vous devrez continuer à prendre des antibiotiques par la bouche pour quelques jours.
- Normalement, l'infection s'améliore après 48h de traitement. S'il n'y a pas d'amélioration après ce délai, aviser l'infirmière du CLSC.

Prenez bien tous les antibiotiques pour éviter que la bactérie devienne résistante!

L'antibiotique intraveineux (dans les veines)

L'infirmière du CLSC vous expliquera la procédure pour recevoir la médication dans les veines.

Selon l'évaluation du médecin et de l'infirmière :

Après avoir reçu l'enseignement nécessaire, vous pouvez vous-même avec le soutien du CLSC, recevoir le médicament

À la maison. Le matériel est fourni par la pharmacie et le CLCS.

Vous devrez rencontrer un professionnel de la santé une ou deux fois pour être certain de la bonne évolution du traitement.

Si une plaie est visible, un traitement local sera nécessaire. C'est le CLSC de votre région qui vous fournira ces soins.

Surveillance des effets secondaires des antibiotiques.

En début de traitement, la prise d'antibiotiques peut causer :

- des réactions allergiques : démangeaison, rougeur,...
- des nausées, vomissements, diarrhée.

Si vous avez ces symptômes vous devez absolument aviser l'infirmière du CLSC avant de prendre une prochaine dose de médicament.

Recommandations en cas de cellulite.

- surélever le membre atteint si possible pour aider la circulation du sang et diminuer l'enflure,
- se reposer, le médecin recommandera peut-être d'arrêter temporairement de travailler,
- prendre vos médicaments pour la douleur comme prescrit par le médecin,
- garder la zone infectée propre et sèche, ne mettre aucun autre produit ou crème si non prescrit.

**C'est important de soigner une cellulite !
Non soignée l'infection peut se répandre dans tout le corps et se transformer en infection généralisée grave!**

- En tout temps vous pouvez rejoindre
Info-Santé au 811

Notes : _____



Centre affilié universitaire suprarégional
5400, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H4J 1C5
Téléphonie : (514) 338-2222 www.hscm.ca



Do

L'ACCUEIL CLINIQUE

Informations et conseils

Cellulite

(Infection de la peau)

Si vous n'avez pas reçu d'appel du guichet du CLSC dans les 2 heures ouvrables suivant le rendez-vous avec le médecin, contactez le 514 748-6400, poste 73715 ou 73702